

Créteil, le 18 mars 2016

La Rectrice de l'académie de Créteil

à

Madame la présidente de l'université Paris 8,
Messieurs les présidents des universités
Paris-Est Marne-la-Vallée, Paris-Est Créteil, Paris
13 Nord,
Monsieur le président de l'École normale supérieure
de Cachan,
Madame la directrice de l'École nationale supérieure
Louis Lumière,
Monsieur le directeur de l'Institut supérieur
de mécanique de Paris.

Rectorat

Division des
Personnels enseignants
DPE

Affaire suivie par
Béatrice SMAÏLI

Téléphone
01.57.02.62.06

Fax
01.57.02.61.51

Mél
beatrice.smaili
@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Circulaire n° 2016 -046

Objet : Affectation de professeurs du second degré dans l'enseignement supérieur.

Les enseignants du second degré de l'académie de Créteil peuvent avoir vocation, selon leurs compétences et en fonction des besoins, à exercer dans les établissements d'enseignement supérieur.

Cette possibilité qui, au regard des besoins d'enseignement des collèges et lycées de l'académie, doit demeurer exceptionnelle, induit deux types de position administrative durant l'année scolaire : l'affectation en service partagé ou la mise à disposition, impliquant une convention financière établie entre l'établissement et le rectorat.

Quelles que soient les modalités d'affectation retenues, l'exercice de services d'enseignement des professeurs du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur nécessite une collaboration étroite entre les services gestionnaires de personnels.

Dans le cadre de cette collaboration et afin de préparer dans les meilleures conditions la rentrée scolaire 2016 je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer, **au plus tard le vendredi 13 mai 2016**, le nom et la discipline des personnels enseignants du second degré dont vous sollicitez l'emploi dans votre établissement, pour l'année universitaire 2016-2017.

Pour le Recteur et par délégation
la Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Créteil
Directrice des Relations et des Ressources Humaines



Isabelle CHAZAL